

CONSEIL MUNICIPAL

SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Procès-Verbal

Séance du 19 janvier 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 janvier 2023

Compte rendu affiché le 30 janvier 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Nombre de présents en séance : 14

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Gwendoline CHALON

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, MAZARD Roger, BOINON Sandrine, LOISON Thierry, VERMARE Odile, BONNET Fabrice, SERAILLE Marielle, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, CHALON Gwendoline, RAYNARD Alain, PERALDO Yves, GAYET Véronique, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Membres excusés : BRETONNIER Yvette (pouvoir à Isabelle LOTISSIER) GIRAUD Alain (pouvoir à Marc LOTISSIER).

• **Présentation des travaux de l'immeuble « Le Cour Denis » par la société ARB, Monsieur BADOIL et mise en place de la sécurité du chantier et de la déviation de circulation.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain BADOIL de la société ARB pour la présentation du futur bâtiment « Le Cour Denis » composé de trois étages sur rez-de-chaussée. Pour le rez-de-chaussée, sera installé un commerce d'environ 70 m² (qui sera la propriété de la Commune), un local à vélo, les installations techniques et 7 places de stationnement (accès par la rue Cour Denis).

Le premier étage accueillera un appartement (T3) avec balcon et le pôle culturel (sur une surface de 255 m²). Ce dernier sera accessible par ascenseur. Le deuxième étage et le 3^{ème} étage, des appartements de type 2 à 4 avec terrasses ou balcons compléteront la construction.

Le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur individuelles réversibles.

Monsieur le Maire intervient pour informer le Conseil Municipal que la Commune travaille déjà sur l'installation d'un commerçant dans ce local. Et que pour le pôle culturel, une rencontre aura lieu avec PUGAP pour le mobilier et l'aménagement intérieur pour une ouverture prévue en septembre 2024.

Monsieur Alain BADOIL expose que la consultation des entreprises a été complexe, vu le contexte économique et la hausse des coûts des matériaux. Les travaux débiteront en avril 2023 avec une livraison en juillet 2024. Il propose que Monsieur Roger MAZARD adjoint aux bâtiments soit impliqué dans la réalisation des travaux et invité aux réunions de chantiers afin de connaître le fonctionnement des locaux. Et répondant aux questions posées, il informe que 7 appartements sur 8 sont vendus, que la garantie financière a été obtenue et que les marchés de travaux pour le gros œuvre sont signés.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON pour la présentation des mesures qui vont être mises en place pour la circulation durant le chantier. La configuration des lieux va obliger la fermeture de la rue Cour Denis à la circulation à partir du carrefour avec la Place du Plâtre. Ce projet présente aussi la mise en sens unique sur le secteur La Bourdelière –Route de la Gondolière :

La circulation, poids-lourds sera déviée de manière permanente en utilisant la déviation « marché » :

La rue de la Croix Blanche et le boulevard des entreprises seront à double sens, ainsi que la route de la gondolière (uniquement sur la partie zone artisanale),

Un sens unique, pour les poids-lourds, sera mis en place depuis la montée des Saignes, l'avenue Gabriel Fougerouse, l'avenue Croix Sopha, route de la Bourdelière et de la Gondolière.

Dans le centre-bourg, la rue Cours Denis, la rue Sébastopol et la Montée de la Galène seront aussi en sens unique « descendant » Les discussions s'engagent autour des propositions présentées. Elles devront faire aussi l'objet d'une présentation aux services du Département.

- **Présentation du projet PUMPTRACK et aménagement des abords de l'étang de la Salvatière,**
Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Il présente le projet de construction d'un terrain de pumptrack. Il propose la création d'un comité de pilotage afin de définir le projet final. Il devra respecter l'enveloppe prévue dans le dossier de demande de subvention. Il propose aussi d'étudier la création de cheminements piétonniers et d'une zone détente autour de l'étang.

Le montant prévisionnel des travaux est de 82 221.00 € HT et la subvention obtenue auprès de l'Agence Nationale du Sports est de 62 576.00€ HT.

- **Présentation du projet de mise en place des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères et le tri,**

Monsieur le Maire expose que pour la collecte des ordures ménagères et du tri, il est nécessaire de trouver des solutions et de faire évoluer nos comportements. L'arrêt de la collecte au porte à porte progressivement jusqu'en 2026 a été décidé par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Il sera donc nécessaire d'installer des points d'apports volontaires, notamment en centre-bourg afin de permettre les dépôts en toute autonomie.

Monsieur Ludovic CARRET présente des installations de conteneurs enterrés ou semis enterrés et les premiers emplacements envisagés. La répartition a été effectuée suivant la population présente dans chaque quartier. Il présente également les premiers devis demandés avec un coût allant de 165 000 € HT à 318 000 € HT suivant le matériel choisi. Des travaux de terrassement spécifiques seront également à prendre en compte. Monsieur le Maire précise que la CCMDL apporterait une participation de 1 600 € HT par conteneur.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Monsieur Roger MAZARD présente un nouveau devis pour la signalétique de la Mairie et de la salle polyvalente. Après présentation avec Monsieur Gilles RAYNARD, Monsieur le Maire demande que ces propositions soient revues et travaillées.

Madame Isabelle LOTISSIER demande pour le repas du Comité des Aînés Saint Laurentais du 18/02/2023, la participation des élus.

Monsieur Yvan SIMON annonce la démission de Madame Caroline COSTANTINI de son poste à la vie associative. Un travail va être fait sur le profil de poste afin de le faire évoluer et de l'étoffer avant de lancer un recrutement.

Monsieur Ludovic CARRET rend compte de l'installation d'une nouvelle porte pour la papeterie et de l'organisation pour la distribution des sacs poubelles.

Madame Odile VERMARE annonce le remplacement sur le stand de primeurs-producteurs du marché du samedi matin de M. et Mme MOREL par leur fille Julie MOREL. Elle fait part d'une demande d'abonnement d'un marchand de pâtes fraîches et annonce la conférence sur les marchés le 22 janvier 2023 par le Comité d'animation à la salle Suzanne Fougereuse.

Monsieur Fabrice BONNET expose que pour la promotion du marché aux veaux, Monsieur le Maire interviendra lors de l'assemblée générale des jeunes agriculteurs du Rhône le 10/02/2023 mais aussi lors des diverses réunions de syndicat. Le film de promotion et de présentation sera projeté.

Monsieur Thierry LOISON rend compte de son suivi du dossier pour la reprise de la boulangerie DUCREUX avec la CCMDL et annonce l'installation rue de Lyon d'un commerce de fruits et légumes.

Madame Sandrine BOINON remercie pour les implications dans la création et la distribution du bulletin municipal la commission communication, les élus et le secrétariat de mairie.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente l'attribution d'une subvention de 3 000 € au titre des amendes de police 2022 pour la sécurisation du marché forain.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur participation à la cérémonie des vœux où la population est venue en nombre, démontrant l'intérêt porté aux actions de la municipalité.

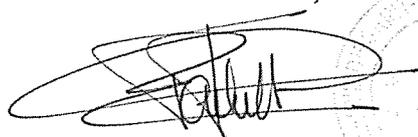
Il rend compte de la rencontre avec Monsieur Christophe GUILLOTEAU, président du Conseil départemental et de Monsieur Patrice VERCHERE, vice-président délégué à la voirie, et les responsables du service voirie au sujet de la déviation nord. Un premier accord sur la participation du Département au financement de ces travaux a été trouvé. Une rencontre sera prochainement programmée avec Monsieur le président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Les prochaines séances sont programmées : 16 février 2023 - ~~23 mars 2023~~ reporté au 30 mars 2023 - 20 avril 2023 - 25 mai 2023

22 juin 2023 - 20 juillet 2023 - 14 septembre 2023 - 19 octobre 2023 - 16 novembre 2023 - 14 décembre 2023 à 19h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Le Maire,



P. VARLIETTE